

- A) BIEN PROPOSE Ensemble architectural de Santa Maria delle Grazie, avec la Cène de Léonard de Vinci.
- B) LIEU Ville de Milan, province de Lombardie
- C) PROPOSE PAR La République d'Italie
- D) Date de réception par l'ICOMOS 16 Juin 1980

E) RECOMMANDATION DE L'ICOMOS

Que le bien culturel proposé soit inscrit sur la liste du Patrimoine mondial.

F) JUSTIFICATION

Indissociable d'un ensemble architectural édifié à partir de 1463 et remodelé à la fin du XVème siècle par Bramante, le réfectoire du couvent dominicain de Sainte-Marie-des-Grâces à Milan conserve, sur sa paroi nord, un chef d'oeuvre incontesté: la Cène de Léonard de Vinci.

L'inscription sur la liste du Patrimoine mondial se justifie au titre des critères I et II.

- I) La Cène est une réalisation artistique unique, d'une valeur universelle exceptionnelle qui transcende toutes les contingences historiques.
- II) Elle a exercé une influence considérable, non seulement sur le développement d'un thème iconographique, mais encore sur les destinées de la peinture. On rappellera, après Heydenreich, la "superdimension" des figures par rapport à l'espace; on se souviendra aussi qu'il s'agit d'une des premières peintures classiques où se fasse jour l'intention de fixer un instant précis et très bref plutôt qu'une durée indéfinie. Au delà du simple fait que la Cène est, depuis cinq siècles, l'une des peintures les plus souvent reproduites ou pastichées, il n'est pas exagéré de dire que son exécution en 1495-1497 a ouvert une ère nouvelle dans l'histoire des arts plastiques.

G) INTEGRITE, AUTHENTICITE, ETAT DE CONSERVATION

Durement touché par le bombardement aérien du 16 août 1943, le couvent de Sainte-Marie-des-Grâces a fait l'objet d'une restauration attentive, en cours d'achèvement.

L'état de conservation de la Cène n'a été nullement affecté par ce bombardement, mais est malgré tout précaire.

La Cène n'a pas été peinte par Léonard selon la technique éprouvée de la fresque, mais a tempera, sur un enduit au plâtre. Dès 1517 - moins de vingt ans après son exécution - Antonio De Beatis, secrétaire du cardinal d'Aragon, notait un début de détérioration. En 1560, Vasari écrit, non sans exagération, que la peinture "est en si piteux état qu'on ne distingue qu'une tache confuse". Cette lamentation sur la perte d'un chef d'oeuvre est à l'origine d'un véritable genre littéraire, illustré encore en 1901 par Gabriele D'Annunzio dans une ode célèbre.

Les travaux de conservation actuellement en cours ont un triple objet:

- éliminer les traces des repeints anciens (restaurations de Michelangelo Bellotti 1726; Stefano Barezzi, 1851; Luigi Cavenaghi, 1900)
- détruire les colonies de micro-organismes qui prolifèrent dans la couche picturale à la faveur de l'humidité ambiante.
- empêcher la fixation de sels sur l'épiderme de la peinture consolidée.

ICOMOS

10 avril 1979

Propositions d'inscription à la liste du patrimoine mondial

FICHE CRITIQUE

La Cene - Italie - ° 93

Bien à soumettre à la recommandation du Bureau de l'ICOMOS

Aucun problème, malgré le fait qu'il s'agit d'un vestige entièrement ruiné.

Panel:

M. André Chastel

Mr. Henry Millon

M. Jean Taralon

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES
ICOMOS

April 10 1979

Nominations on the World Heritage List

REVIEW SHEET

LA CENE - Italy - 93

Proposed for ICOMOS Bureau recommendation

There is no problem with its acceptance in spite of the fact that this is a completely ruined vestige.

Panel:

M. André Chastel

M. Henry Millon

M. Jean Taralon

Cet effort, qui se sanctionnera notamment par l'installation d'un équipement de filtrage et de conditionnement d'air dans le réfectoire de Sainte-Marie-des-Grâces (3000 m³ environ) est à la mesure de l'intérêt qui s'attache à la sauvegarde de la Cène. L'inscription sur la liste du patrimoine mondial ne peut que conforter cette action.